

Communiqué

28 février 2011



Signature d'un Accord de Partenariat entre l'ALEM et le GROUPE ADDOHA pour la création d'une société commune

Forts du succès du Partenariat qu'ils ont conclu en mars 2010, visant à activer le rythme d'accession à la propriété d'un logement au profit du personnel des Forces Armées Royales, l'Agence de Logements et d'Equipements Militaires (ALEM) et le GROUPE ADDOHA ont signé un nouvel Accord de Partenariat.

Cet Accord, approuvé par le MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES et L'ADMINISTRATION DE LA DEFENSE NATIONALE (ADN), s'inscrit dans le cadre de la dynamique nationale de production de logements sociaux conformément aux dispositions de la Loi de Finances 2010, et a pour objet de :

- faciliter l'accès du personnel civil et militaire de l'ADN à la propriété de logements ;
- permettre la délocalisation de plusieurs infrastructures militaires implantées à l'intérieur des centres urbains de Casablanca, Oujda et Kénitra ;
- optimiser la valorisation du patrimoine foncier de l'ALEM en vue de la réalisation d'autres infrastructures militaires et sociales.

Pour la mise en œuvre de leur nouveau Partenariat, l'ALEM ET LE GROUPE ADDOHA ont convenu de créer une société commune détenue à parts égales.

Cette société développera sur une assiette foncière de plus de 230 ha, quatre programmes immobiliers d'envergure comprenant, outre des commerces et divers équipements publics et privés, plus de 37 000 logements sociaux (85%) et intermédiaires (15%), répartis comme suit :

- Casablanca : 18 500 logements ;
- Oujda : 10 600 logements ;
- Kénitra : 8 200 logements.

X EC 01/03/11